CLiPsy
UR U.ANGERS
Cliniques contemporaines :
Liens & Processus subjectifs

université angers

LIVRET D'INFORMATION

Réaliser une thèse en psychologie dans l'U.R CLiPSY

PREMIÈRE ÉDITION - 2022

Sommaire

Le mot de la direction

Au fait, qu’est-qu’un doctorat exactement ?
Présentation de l'unité de recherche CliPsy
Quelles sont les étapes pour devenir doctorant.e au sein de l'UR CliPsy ?
Pourquoi un.e directeur.rice de thèse ?
Le financement doctoral : quels possibles ?
Le comité de suivi individuel (CSI) : quésaco ?
Des missions d'enseignement pour le/la doctorant.e
Entre énigme et surprise: construire son pré-projet de thèse ...
S'inscrire sur la plateforme Améthis

Il vous reste des questions : quelques personnes ressources

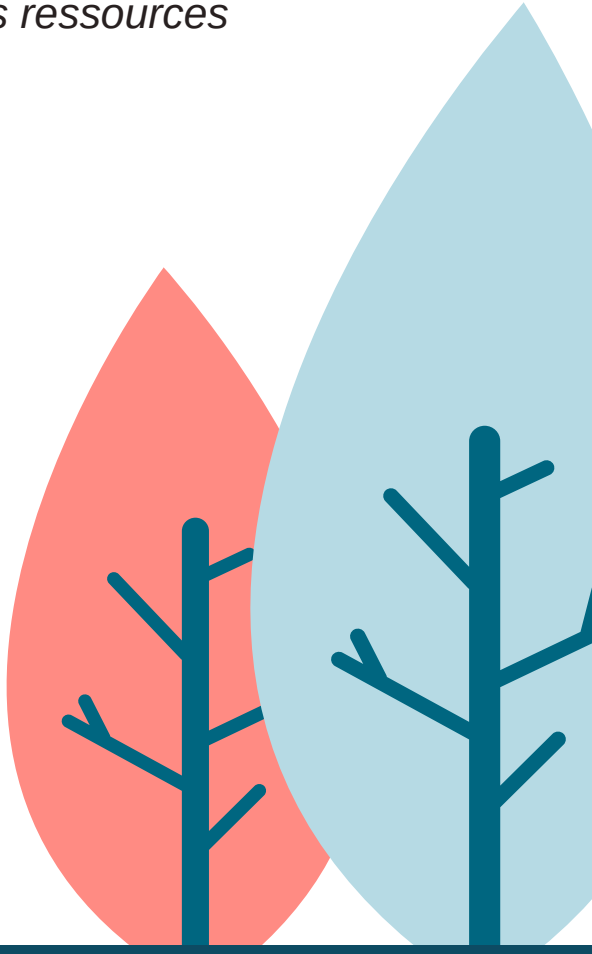

CLiPsy
UR U.ANGERS

Le mot de la direction

Ce livret a été conçu en collaboration avec les doctorant.e.s de l'unité de recherche CLiPsy afin d'apporter quelques premières réponses aux interrogations que pourraient se poser les personnes qui souhaiteraient éventuellement engager une thèse. Nous espérons qu'il pourra vous éclairer et vous guider dans la maturation de votre réflexion quand à votre engagement dans un projet doctoral. Le livret vous indique les différentes étapes utiles jusqu'à l'inscription en thèse et vous apporte plusieurs informations précieuses pour guider votre démarche. Si vous confirmez votre intérêt, nous vous engageons à contacter par mail, le/la directeur.trice de thèse que vous envisagez de retenir, afin d'avoir un échange qui viendra compléter ces éléments.

En vous souhaitant au nom de toute l'équipe CLiPsy, une agréable lecture et fructueuse réflexion.

Aubeline Vinay, Directrice de CLiPsy
Claudine Veuillet-Combier, Directrice adjointe de CliPsy

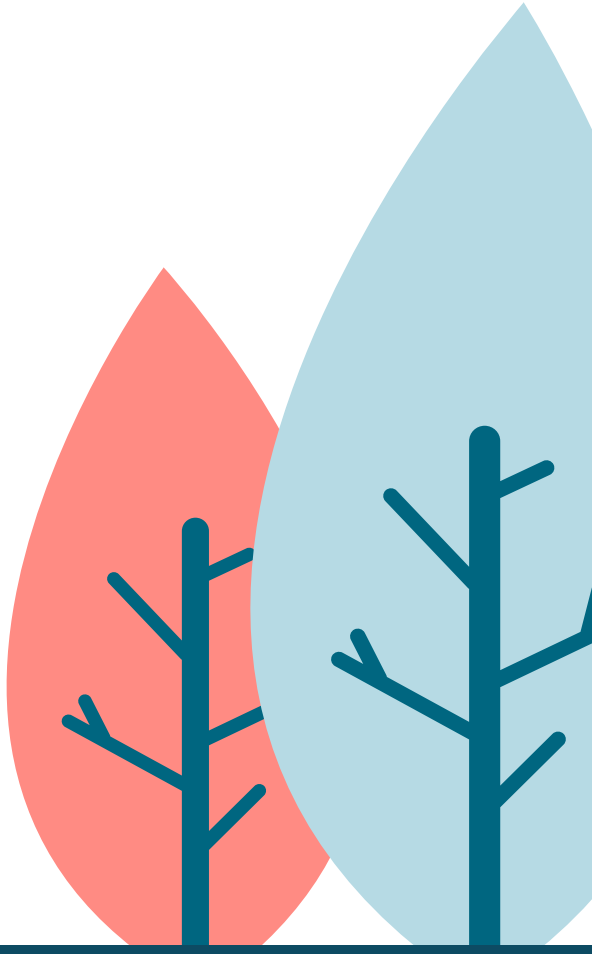

CLiPsy UR U.ANGERS

1 - Au fait, qu'est-ce qu'un doctorat ?

Un diplôme universitaire de troisième cycle qui conduit à réaliser une thèse encadrée par un directeur/trice de recherche, ceci au sein d'une unité scientifique rattachée à une école doctorale, afin d'acquérir une formation à la recherche et une expertise de haut niveau sur un objet d'étude ciblé. Autrement dit, le nom du diplôme est « Doctorat » et la « Thèse » est le document de recherche produit, d'environ 200 à 250 pages.

La condition première pour pouvoir réaliser une thèse est d'avoir validé son Master. Pour entrer en doctorat, il faut conduire un projet de recherche original qui doit permettre de devenir un spécialiste de la thématique étudiée. Il s'agit de contribuer à apporter des connaissances nouvelles sur un domaine particulier. On peut engager un travail de thèse à la sortie de ses études de Master 2 ou à l'inverse plus tardivement, après avoir déjà eu une expérience clinique qui souvent va être à la source de la curiosité scientifique et qui va mobiliser aussi des enjeux clinico-pratiques.

La démarche de recherche, conduit le ou la doctorant.e a réalisé un travail rédactionnel conséquent qui donne lieu en fin de doctorat à une soutenance devant jury pour pouvoir obtenir le grade de Docteur et donc un diplôme de niveau BAC+8.

En principe en France, la thèse se déroule sur trois ans mais peut aller, par dérogation, jusqu'à six ans maximum. Pendant cette période, le doctorant effectue une étude sur un sujet en particulier et bénéficie d'une formation à la recherche obligatoire de 100h.

A l'issue du parcours doctoral, le doctorant est devenu expert de son domaine. Il peut envisager de poursuivre sa carrière scientifique en devenant enseignant-chercheur à l'université ou en rejoignant des organismes de recherche. Il peut aussi continuer dans la recherche en répondant à des appels à candidature pour un post-doctorat. Même s'il n'a pas ces objectifs, il est encouragé à diffuser ses résultats, à l'occasion d'articles, conférences ou encore avec la publication de sa thèse.

La thèse soutenue est mise à disposition dans le répertoire HAL et sur le site national des thèses, site d'archives ouvertes pour contribuer au partage des connaissances. Le doctorant en fin de thèse doit avoir publié au moins un article dans une revue scientifique en lien avec son sujet de thèse.

Entre en thèse dans une unité de recherche, c'est aussi participer aux activités scientifiques proposés par l'équipe, colloque, journées d'étude, etc. et s'engager à participer au séminaire des doctorants tous les deux mois. Le doctorant comme tout chercheur doit apprendre à s'inscrire dans la communauté scientifique et veiller à ne pas rester seul dans sa démarche.

2 - Présentation de l'unité de recherche CliPsy

Cliniques contemporaines : liens & processus subjectifs

Directrice de l'UR : Pr. Aubeline Vinay : aubeline.vinay@univ-angers.fr
Sous-directrice de l'UR : Pr. Claudine Veuillet-Combier : claudine.combier@univ-angers.fr
Gestionnaire de l'Unité : Caroline Chalumeau : caroline.chalumeau@univ-angers.fr
Lien du site de l'unité : https://www.univ-angers.fr/fr/recherche/laboratoires/ll-shs/clipsy.html

Petit rappel historique : L'unité de recherche CLiPsy est née en janvier 2022, labellisée par l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation et de la recherche dans l'enseignement supérieur) et fait suite à l'équipe de recherche émergente BePsyLab qui émanait préalablement du LPPL (Laboratoire de psychologie des pays de la Loire). L'Unité de Recherche est adossée à l'École doctorale des Pays de la Loire, ECLIS (Éducation, cognition, langage, interactions santé. Pays de la Loire), dans le cadre du nouveau contrat 2022-27.

CLiPsy fait partie des neuf laboratoires de l'Université d'Angers, en lettre, langues et sciences humaines et sociales que regroupe la SFR (Structure fédérative de Recherche) Confluences, qui est une antenne locale de la MSH (Maison des Sciences de l'Homme) Ange Guépin1. Ses travaux s'inscrivent dans une orientation psychodynamique, et croisent la perspective clinique psychopathologique et clinique sociale.

L'unité de recherche développe deux thématiques majeurs de recherche :

1. Psychopathologie, traumatismes et contextes
2. Familles, parentalité, couples et groupes

Sont adossés sur l'UR, le Master 1 Mention Psychologie : Psychopathologie Clinique Psychanalytique (PPCP), avec deux parcours de M2 :

- M2 Psychopathologie, psychologie clinique du lien social et familial (CLSF)
- M2 Psychologie du traumatisme, parcours et contextes cliniques (PTP)

2 - Présentation de l'unité de recherche CliPsy

Tableaux des membres de l'Unité par ordre alphabétique
3 personnes en gras (Pr et MCF.HDR) habilitées à être directeur/trices de recherche,
les autres chercheurs titulaires peuvent avoir le statut d'encadrant.e.

8 membres titulaires	2 membres associés	11 doctorant.e.s
BERNARD Alix MCF en psychologie clinique sociale	GIANNICA Davide Docteur en psychologie	BANSARD Nolhan
DESVEAUX Jean-Baptiste MCF en psychologie clinique et psychopathologie	ALEXOPOULOS Christina Docteur en psychologie	KOSSI BAOUTOU Félix
GRATTON Emmanuel MCF. HDR en psychologie clinique sociale		BARRIER Lucas
LEVINSON Sharman MCF en psychologie sociale clinique		BEN REJEB Khalil
REXAND-GALAIS Franck MCF en psychologie clinique et psychopathologie		DINUSHI Irida
VEUILLET-COMBIER Claudine Pr. en psychologie clinique et psychopathologie		JARRIER Léa
VINAY Aubeline Pr. en psychologie clinique du lien social		PIERRE Louise
		PITHON Lucas
		SAINT-JEAN Henri
		TETOU Samira
		TYROL Jacques

3 - Quelles sont les étapes pour devenir doctorant.e au sein de l'U.R CliPsy ?

ÉTAPE 1 : Avoir un pré-projet de recherche original en psychologie clinique et par ailleurs de bons résultats académiques

ÉTAPE 2 : Se renseigner sur les thématiques étudiées par l'UR. CLiPsy, pour voir si le pré-projet de recherche s'inscrit bien dans les objets d'étude de l'unité. Se rendre sur le site de l'unité et sur celui de l'école doctorale ECLIS .

ÉTAPE 3 : Prendre connaissance de la liste des membres de l'unité pouvant diriger des recherches, pour solliciter un directeur/riceauprès duquel/de laquelle faire acte de candidature en fonction de l'expertise scientifique de la personne la plus à même de vous encadrer. Des co-directions sont possibles ou encore, on peut avoir un directeur/trice et un co-encadrant (si la personne n'est pas encore habilitée à diriger des recherches). Si le doctorat est réalisé en co-tutelle, avec une université étrangère, cela veut dire avoir deux directeurs de thèse, s'inscrire dans les deux universités et recevoir un diplôme de chacune d'entre elle. Mais on peut aussi avoir un directeur français et un directeur étranger, sans être en co-tutelle, le diplôme est délivré par l'université d'appartenance du directeur principal de thèse. Il faut savoir que les directeurs/trices de thèse sont limitées dans le nombre de doctorants qu'ils dirigent.

ÉTAPE 4 : Lorsqu'on s'engage dans un travail doctoral, il faut avoir anticiper sur la question du financement du travail qui va durer plusieurs années.

ÉTAPE 5 : Faire acte de candidature en adressant le pré-projet de recherche au directeur/trice pressenti.e. Adresser aussi un CV détaillé, la photocopie du diplôme de Master, le relevé de notes de M2 avec une lettre de motivation.

ÉTAPE 6 : Le/ la directeur/rice peut demander au candidat de remanier, ou de préciser son pré-projet de thèse avant de l'accepter et qu'il prenne la forme définitive de projet de thèse. Si l'avis est favorable, l'ensemble du dossier avec le projet finalisé sera transmis à la direction de l'UR (Directrice & directrice adjointe) et à la gestionnaire. Le/la doctorant.e devra composer son comité de suivi de thèse (CSI) et communiquer les noms des personnes concernées dès l'inscription administrative.

ÉTAPE 7 : S'inscrire administrativement, ce qui va permettre d'acquérir le statut doctorant avec une carte d'étudiant et conduire à régler des frais. Pour cela, il faut se rendre sur la plateforme Améthis de l'école doctorale (https://ed-elicc.doctorat-bretagneloire.fr), où plusieurs informations seront à fournir, une charte de doctorat à signer et un formulaire en ligne à valider, avec signature. Le calendrier d'inscription est accessible en ligne en principe ouvert dès juillet jusqu' à fin octobre.

4 - Pourquoi un.e directeur.rice de thèse ?

Au-delà de ses fonctions administratives et universitaires, le/la directeur.rice de thèse est une personne sur laquelle le doctorant peut s'appuyer pour avancer dans sa recherche. Il/Elle a pour mission d'orienter le/la doctorant.e dans ses choix et réflexions concernant l'état de l'art, la problématisation et la méthodologie de recherche, jusqu'à l'analyse et la structuration de la thèse dans sa forme écrite C'est également une personne sur laquelle le doctorant peut compter en cas de questionnements ou de doutes. Le/ la directeur.trice est un enseignant-chercheur habilité.e à diriger des recherches qui supervise le/la doctorant.e et qui le/la guide sur le chemin scientifique avec bienveillance, en l'aidant à déterminer ses objectifs et délimiter son cadre d'étude. Il/elle contribue à soutenir le doctorant sa capacité à intégrer le monde universitaire de la recherche

5 - Le financement doctoral : quels possibles ?

Le financement de thèse est difficile à obtenir et ceci d'autant plus en sciences humaines et sociales. Cependant, tous les ans l'UA lance une campagne de recrutement des contrats doctoraux établissement (durée 3 années), à hauteur de 100% ou 50% (ce qui est le plus fréquent). Dans ce dernier cas, il faut avoir un co-financement complémentaire.

Celui-ci peut être trouvé, en répondant à d'autres appels à contrat doctoral, par exemple auprès de l'école doctorale ou de la région Pays de Loire. Dans tous ces cas, c'est l'unité de recherche qui définit le projet de thèse et qui dépose la demande. Si elle obtient le financement de thèse, elle lance alors, secondairement un appel à candidature pour recruter un.e doctorant.e.

Le financement de thèse peut aussi être obtenu dans le cadre d'un programme de recherche dans le secteur public (ex : projet ANR) ou privé (ex : fondation). Il a été alors anticipé au moment du dépôt du projet scientifique.

La thèse peut aussi être financée par une entreprise intéressée pour investir sur un objet d'étude spécifique en lien avec sa propre activité. On parle alors de dispositif CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) en partenariat avec l'ANRT (Association nationale de la recherche et de la technologie). La personne est embauchée comme jeune chercheur par l'entreprise ou une collectivité publique en lien avec une unité de recherche.

Les doctorats peuvent aussi être financés, pour les étudiants étrangers, par leur pays d'origine. Mais, bien souvent les doctorants ont par ailleurs une activité professionnelle, pour subvenir à leur besoin, et il est essentiel de pouvoir négocier dans ce contexte du temps suffisant pour travailler sa thèse. Le risque sans financement est de se retrouver dans la précarité, aussi est-il important de bien anticiper cette question des ressources personnelles sur 3 ans.

L'école doctorale est très vigilante sur la question du financement, car être dans de bonnes conditions économiques permet un meilleur investissement dans le travail, sinon le risque est l'arrêt prématurée de la thèse.

6 - Le comité de suivi individuel (CSI) : quésaco ?

Au-delà de l'engagement duel entre le doctorant et son directeur de thèse, un comité de suiv iindividuem pourra assurer la fonction d'instance tierce. Le comité de suivi individuel est composé de deux professeurs d'université ou HDR extérieurs au laboratoire de recherche de rattachement. En effet, ce regard externe a une double fonction : garantir l'engagement du doctorant et favoriser les échanges avec la direction de thèse en cas de difficultés/incompréhensions. Le C.S.I se réunit une fois par an à l'initiative du doctorant. Celui-ci a anticipé la rencontre en transmettant un bilan de son travail annuel, appelé « **Rapport d'avancement de thèse** ».

L'entretien avec le/ la doctorant.e est obligatoire à partir de la deuxième année, mais fortement conseillé dès la première. Le/ les encadrant.s peuvent assister à la présentation de l'état d'avancement des travaux mais il est imposé que le doctorant soit par ailleurs auditionné ensuite en dehors de la présence des encadrants.

Les membres du CSI doivent rendre un avis après lecture du rapport d'avancement et échange avec le doctorant qui valide la possibilité pour le doctorant de s'inscrire dans l'année doctorale suivante après avoir constaté ces avancés.

Il faut prévenir très à l'avance les membres du CSI du projet de RDV, car ils sont souvent très occupé. Il est souhaitable de prendre contact en avril pour un RDV en mai, car la remise du rapport du CSI est souvent demandée à la fin mai. Les deux membres du CSI, la direction de thèse et de l'unité de recherche signent le document.

7 - Des missions d'enseignement pour le/la doctorant.e

Doctorant.e.s non financées :
Une mission d'enseignement, peut être proposée aux doctorant.e.s, en parallèle de la réalisation de son travail de recherche. Cette mission prépare les doctorant.e.s à l'enseignement pour celles ou ceux qui souhaiteraient à l'avenir pratiquer le métier d'enseignant-chercheur. Il est possible d'enseigner dans le cadre de vacations (si le doctorant a un autre emploi et/ou n'a pas de contrat doctoral). Ces missions peuvent se dérouler dans l'université de rattachement du doctorant mais ce n'est pas forcément le cas.Les heures attribuées restent généralement limitées en nombre.

Doctorant.e.s financées :
Les doctorants financés peuvent candidater au DCACE :
(Doctorant.e Contractuel.e à Activité Complémentaired'Enseignement :https://www.univ-angers.fr/_resource/Documents/DRIED/CDA/2020-2021_DCACE_2EME_vague_Dossier-candidature.pdf)

Pour les doctorant.e.s qui bénéficient d'un contrat doctoral1, une mission d'enseignement consiste à effectuer un maximum de 64h d'enseignement, des Travaux Dirigés (TD) en Licence, réparties sur les deux semestres. Il est possible que le nombre d'heures soit plus important.Les missions durent une année universitaire et sont renouvelables jusqu'à la fin du contrat doctoral.

Docorant.e.s attaché.e.s temporaires de recherche (ATER) :
Les établissements publics d'enseignement supérieur peuvent faire appel à des attachés temporaires d'enseignement (ATER) recrutés par contrat à durée déterminée, selon le décret n°88-654 du 7mai 1988. La charge de cours attribué est de 192h équivalents TD. Pour devenir ATER, il faut candidater sur le portail Galaxie de l'enseignement supérieur et être dans sa dernière année de thèse.

8 - Entre énigme et surprise: construire son pré-projet de thèse ...

Les apports du Master ainsi que la pratique clinique de terrain contribuent à la construction du pré-projet de thèse. La recherche est inhérente à la pratique du psychologue clinicien et de l'étudiant.e en psychologie. Le doute et l'implication sont des moteurs pour le clinicien face à ce qui fait énigme, cependant nous pouvons nous demander : à quel moment le psychologue fait le choix de s'inscrire dans une démarche universitaire de recherche de type doctorale? Est-ce lorsqu'il se fait surprendre par la curiosité générée par l'énigme clinique dans son écart avec la théorie?

Le pré-projet de thèse est un dossier à destination des membres de la direction de l'unité de recherche ainsi que de l'éventuel directeur/trice de thèse et des co-encadrant.e.s s'il y a. Plus concrètement, **le pré-projet de thèse est composé de plusieurs parties** :

1) Justification des motivations et parcours réflexif de l'étudiant/du professionnel
2) Premier état des lieux des éléments théoriques en lien avec la thématique de recherche,
3) Pré-problématisation et/ou axes de réflexion
4) Méthodologie envisagée, population visée
5) Explicitation des méthodes de financement de la thèse (développé en deuxième partie),
6) Justification et lien avec les axes derecherche de CLiPsy et les travaux du directeur envisagé.

De plus, une première bibliographie, et un rétroplanning sont demandés pour éclairer le projet du doctorant.

IMPORTANT : Il faut aussi pour le pré-projet de thèse, proposer un titre prévisionnel de thèse. Le pré-projet de thèse pourra être retravaillé avec le directeur de thèse pressenti, afin de prendre une forme finale de projet de thèse.

9 - S'inscrire sur la plateforme Améthis

Si vous avez décidé de vous inscrire, finalisé votre projet de recherche avec accord de votre directeur.trice de thèse et transmis l'ensemble des éléments utiles à la direction de CliPsy, trouvé deux membres pour votre CSI, il est désormais temps de vous inscrire sur Améthis .

Améthis est une plateforme de gestion administrative à destination des doctorants. Amethis permet l'inscription administrative à l'école doctorale ECLIS. Sur cette plateforme différentes informations sont requises : éléments d'identité personnelle, parcours d'étude avant le doctorat,annonce du sujet de thèse e trésumé, etc. Cette plateforme, peu intuitive et de prise en mains un peu difficile, la personne ressource en cas de difficulté est Mme Brou-Mallet (brigitte.mallet@univ-angers.fr), gestionnaire de l'école doctoral ECLIS (à laquelle est affiliée CliPsy). Par le biais de cette plateforme, le/la doctorant.e peut par la suite aussi gérer l'organisation des heures de formations auxquelles il/elle assiste.

10 - Il vous reste des questions : liste des personnes et sites ressources

Les contacts utiles :

Mme Brou Mallet Brigitte : gestionnaire de l'école doctorale, pôle d'Angers, aux services centraux de l'UA. Tel : 02 41 96 22 57.
brigitte.mallet@univ-angers.fr

M. Jean-François Bruggeman : responsable administratif du pôle général des études doctorales, Services centraux, DRIED (Direction de la recherche, de l'innovation et des études doctorales) resp.cda.ed@contact.univ-angers.fr

Mme Caroline Chalumeau : gestionnaire de l'UR CLiPsy, Tel : 02 41 22 63 94
caroline.chalumeau@univ-angers.fr

Mme Aubeline Vinay : directrice de l'U.R CLiPsy
aubeline.vinay@univ-angers.fr

Mme Claudine Combier : Sous directrice de l'U.R CLiPsy
claudine.combier@univ-angers.fr

Les liens incontournables :

Ecole doctorale : https://ed-elicc.doctorat-bretagneloire.fr/
Améthis : https://amethis.doctorat-bretagneloire.fr/amethis-client/
CSI : https://ed-elicc.doctorat-bretagneloire.fr/fr/2_comite-de-suivi-individuel

CLiPsy

UR U.ANGERS

Cliniques contemporaines :
Liens & Processus subjectifs

université angers

PREMIÈRE ÉDITION - 2022